



COMMUNE D'ESCAUTPONT  
Département du Nord  
Arrondissement de  
Valenciennes  
Canton d'Anzin

Envoyé en préfecture le 13/02/2025

Reçu en préfecture le 13/02/2025

Publié le 15/02/2025

ID : 059-215902073-20250213-07\_2025-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



### SEANCE DU 08/02/2025

<p>Date de convocation : 08.02.2025</p> <p>Date de publication : 08.02.2025</p>	<p><b>L'an deux mille vingt-cinq ; le huit février</b></p> <p>Les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de séance sur convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.</p>
<p>Effectif du Conseil Municipal : 25</p> <p>Quorum : 13</p> <p>Présents : 16 Absents excusés : 7 Ont donné pouvoir : 7 Absents : 2</p> <p>Ont pris part au vote : 23 Exprimés : 23 Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0</p> <p>Secrétaire de séance : Michel RENARD</p>	<p><b>PRÉSENTS</b> M. Raphaël KRUSZYNSKI ; M. Jean-Luc FRERE ; Mme Eveline LEGRAND ; M. Michel RENARD ; Mme Catherine ROLY ; M. Patrick LATOUCHE ; Mme Christine PLUMECOCQ M. Benjamin LECLERCQ ; Mme Joëlle LEGRAND ; M. Jean-Claude LIETARD ; M. Jean-Luc BULENS ; M. Didier MARMIGNON ; Mme Corinne WISNIEWSKI ; M. Daniel HERLAUD ; Mme Monique PASSET ; Mme Virginie BERNUS.</p> <p><b>ABSENTS EXCUSÉS</b> Mme Sylviane DEBOSZ ; Mme Patricia DURIEUX ; Mme Sandrine PONCHANT ; Mme Corinne RIBEAUCOUP ; M. Romuald CHANTREL ; Mme Tiffanie SURIA, M. Cédric LATOUCHE.</p> <p><b>ONT DONNÉ POUVOIR</b> : Mme Sylviane DEBOSZ donne pouvoir à Mme Monique PASSET ; Mme Patricia DURIEUX donne pouvoir à Mme Eveline LEGRAND ; Mme Corinne RIBEAUCOUP donne pouvoir à Mme Catherine ROLY ; Mme Sandrine PONCHANT donne pouvoir à Mr Daniel HERLAUD ; M. Romuald CHANTREL donne pouvoir à M. Raphaël KRUSZYNSKI ; Mme Tiffanie SURIA donne pouvoir à M. Jean-Luc FRERE. M. Cédric LATOUCHE donne pouvoir à M. Patrick LATOUCHE.</p> <p><b>ABSENTS</b> : M. Benamar TOUATI, Mme Aline LANGA.</p>

#### DELIBERATION N°07-2025-DF-RK

**Objet : Voirie de la rue Jules Demarez – Rétrocession à la Commune d'Escautpont.**

Monsieur Jean-Luc FRERE rappelle à l'Assemblée délibérante que la rue Jules Demarez nécessite des travaux d'assainissement afin de garantir une meilleure gestion des eaux pluviales, d'améliorer la sécurité et de préserver l'état des infrastructures communales.

Toutefois, il s'avère que la voirie concernée (parcelles AD 350 et AD 351) appartient à des particuliers (Monsieur LORRIAUX Jérôme, Monsieur LORRIAUX Jean-Jacques et Madame FERNANDES dit LORRIAUX Maria Ilda), ce qui empêche actuellement la Commune d'entreprendre ces travaux indispensables.

Monsieur Jean-Luc FRERE informe l'Assemblée délibérante qu'en fin d'année 2024, la Commune a pris contact avec les propriétaires privés de cette voirie afin de solliciter leur accord pour une cession à titre gracieux. À l'issue de ces démarches, les propriétaires concernés ont accepté de céder les voiries de la rue Jules Demarez à la Commune pour la somme symbolique d'un euro (1 €).

**Il est proposé à l'assemblée délibérante :**

- **D'ACCEPTER** l'acquisition pour l'euro symbolique les parcelles AD 350 et AD 351 appartenant à Monsieur LORRIAUX Jérôme, LORRIAUX Jean-Jacques et Madame FERNANDES dit LORRIAUX Maria Ilda
- **DE CONFIER** la réalisation de cette rétrocession à l'Office Notarial Vanessa CAMUS-URBASCKA et Chloé DELDICQUE, situé au 10 Place Verte, 59163 CONDE-SUR-ESCAUT
- **DE DIRE** que les frais d'acte notarié seront à la charge de la Commune
- **AUTORISER** Monsieur le Maire, à défaut Monsieur le premier adjoint à signer tous les documents ou actes notariés se rapportant à ces terrains.

**Vote du Conseil Municipal : Adopté à l'Unanimité**  
**Pour : 23 voix - Contre : 0 - Abstention : 0**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme  
Mr le Maire,  
Raphaël KRUSZYNSKI



Envoyé en préfecture le 13/02/2025

Reçu en préfecture le 13/02/2025

Publié le

ID : 059-215902073-20250213-07\_2025-DE

S<sup>2</sup>LOW

Jean-Jacques Lorriaux  
40 rue des charmes  
59970 Odomez

Mairie d'Escautpont  
Parc Municipal Louis Delhayé  
Rue Henri Durre  
59278 Escautpont

à Odomez le 30/12/2024

**Objet : Rétrocession de la voirie concernant les parcelles AD 350 et AD 351**

Monsieur le Maire,

Suite à notre entretien du Mercredi 18 Décembre dernier, j'ai pris connaissance que nous étions les propriétaires de la voirie « rue Jules Demarez ».

J'ai conscience que cela bloque la mairie dans les démarches de rénovation de la voirie.

Par conséquent, j'accepte de rétrocéder les parcelles AD 350 et AD 351 à la Commune d'Escautpont pour l'euro symbolique. Je vous laisse entreprendre les démarches auprès de votre notaire.

Je vous prie de recevoir Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Jean-Jacques Lorriaux

